



TANY
Natacha EGIPPA
Directrice
16 Avenue Jean Jaurès
94600 Choisy le Roi

Monsieur le Président
AMORCE

18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Référence TANY : NE09-2026 – Courrier

Objet : *Candidature de TANY au Conseil
d'Administration d'AMORCE – Collège des
Partenaires*

Choisy-le-Roi, le 25 septembre 2026

Monsieur le Président,

En réponse à l'appel à candidature lancé en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective du 2 au 7 octobre 2026, j'ai l'honneur de vous adresser la candidature de la société TANY au Conseil d'Administration d'AMORCE, au titre du collège des Partenaires, sous-collège des entreprises.

TANY est un bureau d'études indépendant spécialisé en ingénierie de la gestion et de la valorisation des déchets. Nous avons la qualité de société à mission. Depuis 2021, nous accompagnons les collectivités et les groupements adhérents d'AMORCE, dans l'Hexagone comme en Outre-mer. Nous avons contribué en 2025 directement aux travaux de l'association, avec l'élaboration d'une note technique sur la gestion des véhicules hors d'usage abandonnés dans les DROM-COM.

Vous trouverez ci-après la présentation de notre structure ainsi que ma profession de foi en qualité de déléguée titulaire. Le courrier de nomination des délégués est joint au présent envoi.



Structure candidate

Dénomination de la structure : TANY

Forme juridique : SASU

Adresse postale du siège : 16 avenue Jean Jaurès, 94600 Choisy-le-Roi

Collège : Partenaires — **Sous-collège :** entreprises

Déléguée titulaire

Nom Prénom : EGIPPA Natacha

Née le : [REDACTED] **à :** [REDACTED]

Fonction au sein de la structure : Directrice – Fondatrice

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse électronique : [REDACTED]

Délégué suppléant

Nom Prénom : FIEVRE Noé

Né le : [REDACTED] **à :** [REDACTED]

Fonction au sein de la structure : Ingénieur

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse électronique : [REDACTED]

Je soussignée Natacha EGIPPA présente la candidature de la société TANY (structure adhérente), dont je serai la représentante déléguée, au sein du collège des « Partenaires » du Conseil d'Administration d'AMORCE, et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts. Je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau si ma structure est élue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Choisy-le-Roi, le 25 septembre 2026

Natacha EGIPPA

Directrice – Fondatrice, TANY



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE

TANY – Bureau d'études et d'ingénierie en gestion et valorisation des déchets

TANY en bref

- Bureau d'études indépendant créé en 2021, qualifié OPQIBI. Qualité de société à mission, Quatre personnes.
- Ingénierie de la gestion et de la valorisation des déchets : stratégie territoriale, faisabilité, passation de contrats publics, audits de performance.
- Adhérente d'AMORCE depuis 2021. Tany a réalisé pour l'association, en 2025, la note technique sur les véhicules hors d'usage abandonnés dans les DROM-COM.
- Intervient dans l'Hexagone et dans quatre territoires ultramarins : Mayotte, La Réunion, Guyane, Guadeloupe.

Identité et statut

TANY est un bureau d'études et de conseil en ingénierie spécialisé dans la gestion et la valorisation des déchets, créé en 2021 par Natacha EGIPPA, après une expérience managériale de treize années dans la filière.

La société est constituée sous forme de SASU et a adopté la qualité de société à mission. Sa raison d'être est de permettre à chaque citoyen, chaque entreprise et chaque communauté de bénéficier des avantages de leurs déchets et d'un environnement meilleur.

Son siège est en Ile de France. L'équipe compte aujourd'hui quatre personnes.

Qualifications et engagements

- Certificat OPQIBI, attestant de nos capacités techniques en ingénierie ;
- Labellisation E-RSE (2023) délivrée par la CCI du Val-de-Marne, BPI France et le territoire Grand Paris Sud Est Avenir ;
- Membre du Club ADEME International et de la communauté Coq Vert, réseaux d'éco-entreprises placés sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de BPI France ;
- Membre du réseau « Les entreprises s'engagent » du Val-de-Marne depuis 2022.

Domaines d'intervention

Notre activité couvre les flux traités par le service public de gestion des déchets et par les acteurs économiques : déchets ménagers et assimilés, déchets d'activités économiques.

- Études stratégiques territoriales : diagnostics, schémas de traitement, PLPDMA, aide à la décision sur les orientations de politique publique ;
- Études de faisabilité : évolution des filières, tarification incitative et tarification des professionnels en déchèterie, tri à la source des biodéchets, optimisation des collectes, création d'installations de tri, de réemploi et de valorisation ;
- Assistance à la passation de contrats publics : choix du mode de gestion, élaboration des dossiers de consultation, analyse des offres, accompagnement jusqu'à l'attribution ;
- Audit, suivi de contrat et performance d'exploitation : audits techniques, juridiques et financiers, vérification des engagements contractuels, suivi des tableaux de bord et des dépenses de GER, négociation d'avenants ;
- Formation des agents et des élus aux métiers de la gestion des déchets et à la gestion du service public.

Territoires d'intervention

TANY intervient dans l'Hexagone — Hauts-de-France, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie — et dans les territoires ultramarins : Mayotte, La Réunion, la Guyane, la Guadeloupe. Nous intervenons également à l'international, en Afrique subsaharienne et dans l'Océan Indien. Cette diversité fait la spécificité de notre structure : elle nous confronte aussi bien aux enjeux des grandes agglomérations qu'à ceux des territoires les moins dotés en ingénierie, où les obligations nationales se heurtent à des moyens et à des exutoires moins bien structurés qu'en hexagone.

Références auprès des collectivités et des acteurs publics

Dans l'Hexagone

- Communauté de Communes Les Versants d'Aime (Savoie) – diagnostic du service public de gestion des déchets et étude d'opportunité d'externalisation de la collecte ;
- Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France – diagnostic déchets et passation des marchés de collecte et de traitement pour les 35 sites de formation et d'accueil des artisans ;
- Paris Habitat (Île-de-France) – mesure d'impact d'un dispositif de précollecte en habitat vertical et recherche de financement ;
- SIGIDURS, DECOSET, SIAAP – audits techniques et réglementaires d'unités de valorisation énergétique et étude de valorisation du biogaz de méthanisation des boues (missions conduites par la dirigeante avant la création de TANY).

Outre-mer

- ADEME Mayotte – campagne de caractérisation des DMA et DAE du territoire (2026-2027) ;
- SIDEVAM 976 (Mayotte) – choix du mode de gouvernance et passation du contrat de construction et d'exploitation d'une unité de valorisation énergétique ; plan d'actions pour la résorption des zones de stockage tampon après le cyclone Chido ; digitalisation du service de collecte ;
- SYDNE (La Réunion) – conception et attribution du marché de tri, traitement, valorisation et stockage des déchets ménagers et assimilés ;
- CINOR (La Réunion) – audit de la filière emballages ménagers ; marché de collecte en porte-à-porte des communes de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ; optimisation des points d'apport volontaire ;
- CASUD (La Réunion) – étude préalable à la tarification des professionnels en déchèterie ;
- CADEMA (Mayotte) – étude préalable au déploiement du tri à la source des biodéchets ;
- CACL (Guyane) – marché d'exploitation du centre de tri Ekotri et protocole de fin de contrat ;
- CANBT (Guadeloupe) – élaboration et mise en œuvre du PLPDMA.

Notre lien avec AMORCE

TANY est adhérente d'AMORCE depuis sa création en 2021. En 2025, notre bureau d'études a été retenu par l'association pour élaborer une note technique sur la gestion des véhicules hors d'usage abandonnés dans les DROM-COM. Cette mission nous a permis de travailler directement avec les équipes permanentes et de mesurer la valeur de ce que produit le réseau : croiser l'expertise technique, la réalité de terrain des collectivités et la capacité à porter une position auprès des pouvoirs publics et des éco-organismes.

PROFESSION DE FOI

Natacha EGIPPA – Directrice et fondatrice de TANY, déléguée titulaire

Ingénieure, j'ai dirigé pendant treize ans l'exploitation des usines d'incinération et une agence de collecte avant de fonder TANY en 2021. Je souhaitais mettre cette expérience au service des collectivités. Notre bureau d'études compte quatre personnes et travaille dans l'Hexagone comme en Outre-mer. Nous avons réalisé pour AMORCE la note sur les VHU abandonnés dans les DROM-COM.

Chez Tany, nous avons trois priorités : aider les collectivités à maîtriser leurs contrats et leurs coûts, rendre l'ingénierie accessible aux territoires qui en sont les moins dotés, et contribuer aux chantiers émergents de l'association, propreté et coopération décentralisée.

Formation

Ingénieure de formation : DUT Génie thermique et énergie (IUT Blaise Pascal, Montluçon, 2003), licence puis Master Génie des systèmes et procédés industriels, option énergétique (IUP, Université de Bretagne Sud, Lorient, 2007).

Parcours : treize ans en exploitation, puis le conseil

J'ai découvert l'exploitation en stage de fin d'études, sur les unités de valorisation énergétique d'Ivry-sur-Seine et de Villefranche-sur-Saône (groupe TIRU). De 2007 à 2011, j'ai été ingénieure environnement à l'UVE d'Arrabloy (groupe TIRU), puis responsable de l'exploitation de l'UVE OCREAL à Lunel-Viel (groupe SUEZ).

De 2011 à 2019, chez VEOLIA, j'ai dirigé l'UVE LUCANE et une agence de collecte dans l'Allier : 38 personnes, 9 M€ de chiffre d'affaires. Pendant cette période, mes réalisations principales ont été : la mise en conformité ICPE, l'optimisation de la disponibilité du four-chaudière, l'amélioration de la performance énergétique de l'usine, de la valorisation des mâchefers avec les acteurs du BTP, et les relations quotidiennes avec la DREAL et les collectivités délégantes.

J'ai créé TANY en 2021. Je voulais que cette connaissance du terrain serve directement les collectivités, et travailler pour l'intérêt général plutôt que pour l'équilibre d'un centre de profit.

Ce que ce parcours apporte au Conseil d'Administration

Une collectivité et son exploitant n'ont ni tout à fait les mêmes objectifs, ni le même niveau d'information sur le contrat qui les lie. C'est l'une des premières causes de dérive des coûts du service public : ce que recouvre réellement une clause de GER, un indice de révision ou un engagement de performance décide souvent de l'issue d'un renouvellement de marché.

J'ai travaillé des deux côtés de la table : je sais comment ces négociations se déroulent et sur quels points il faut être attentif. Cette connaissance des installations et des contrats, je la mets aujourd'hui au service des collectivités, et elle rejoint directement deux combats d'AMORCE : un service public performant et maîtrisé pour le contribuable local, et la liberté de choix des collectivités quant à leur mode de gestion.

Ma manière de travailler

Nous sommes quatre, et c'est un choix. Chaque mission est conduite par la personne qui l'a construite, du diagnostic jusqu'à la notification du marché. Je me déplace, je vais voir les installations, j'échange avec les agents de collecte comme les directeurs de syndicat. Notre dimension humaine nous donne la disponibilité et l'agilité nécessaires pour adapter chaque réponse au territoire, à son organisation et à ses contraintes.

J'ai grandi à La Réunion et je parle créole et malgache. Dans l'Océan Indien, où nous intervenons beaucoup, cela change la nature des échanges : on ne conçoit pas un dispositif de tri sans comprendre comment les habitants vivent, ce qu'ils consomment, ce qu'ils font déjà de leurs déchets et ce qu'ils accepteront comme nouveaux gestes. Cette attention au contexte vaut autant dans les territoires d'Outre-Mer que dans l'Allier. Nous faisons preuve de la même exigence, appliquée à des réalités différentes.

Les priorités que je souhaite porter

1. Aider les collectivités à maîtriser leurs contrats et leurs coûts.

Dans un contexte budgétaire durablement contraint, la marge de manœuvre d'une collectivité se joue largement dans ses contrats d'exploitation et ses recettes. Cela est vrai pour le syndicat qui renouvelle un marché de plusieurs dizaines de millions d'euros comme pour la communauté de communes qui renégocie sa collecte.

Je souhaite contribuer aux réflexions du réseau sur ces sujets en y apportant ce que nous observons chaque année dans les marchés que nous accompagnons : collecte en porte-à-porte, exploitation de centre de tri, construction et exploitation d'unité de valorisation énergétique, implantation de ressourcerie.

2. Rendre l'ingénierie accessible aux territoires qui en sont les moins dotés.

Les dispositifs nationaux sont pensés pour des territoires denses et bien outillés. Une communauté de communes rurale sans service technique et un syndicat ultramarin butent, à des degrés différents, sur la même difficulté : appliquer des obligations conçues ailleurs avec des moyens sans rapport avec ceux qui ont servi à les dimensionner. En Outre-mer, cette difficulté devient critique : pas d'exutoire local, un foncier rare, des filières REP qui ne couvrent pas tout, et des catastrophes naturelles qui détruisent en une nuit ce que l'on a mis des années à construire. C'est l'expérience que j'ai vécue en accompagnant le SIDEVAM à Mayotte après le cyclone Chido, sur la résorption des zones de stockage tampon des déchets.

Avec Tany, je propose de veiller à ce que l'ingénierie reste accessible à tout territoire français quels que soient sa taille, sa localisation et ses moyens, et d'apporter au Conseils d'Administration, lorsque l'association construit ses positions, ce que nous observons sur le terrain.

3. Contribuer aux chantiers émergents : propreté et coopération décentralisée.

L'univers Propreté, avec l'objectif de zéro nouveau dépôt sauvage en 2040 et le projet d'observatoire national, concernent toutes les collectivités, urbaines comme rurales. Ils attirent directement à notre pratique : la note sur les VHU abandonnés produite pour AMORCE, les études territoriales sur les déchets inertes et les dépôts sauvages.

Le 1 % déchets, obtenu par l'association en 2014 pour financer la coopération décentralisée, reste par ailleurs largement sous-utilisé par les collectivités. Nos missions au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal et notre appartenance au Club ADEME International me permettent d'apporter aux échanges des exemples concrets de ce que ce dispositif rend possible.

Mon engagement

Je m'engage à être présente aux trois quarts au moins des instances annuelles, à porter les positions arrêtées collectivement par l'association, à répondre à ses sollicitations dans les délais et à contribuer activement à ses travaux entre les séances. Diriger une structure de quatre personnes me laisse la liberté de m'organiser pour tenir cet engagement.

Notre candidature est présentée en binôme paritaire, avec Noé FIEVRE, ingénieur, comme délégué suppléant, afin de garantir la continuité de notre représentation.

Je m'engage enfin à signer et à respecter la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau, et à exercer ce mandat dans le strict respect de mes obligations déontologiques de prestataire, en me retirant de toute délibération susceptible de placer TANY en situation de conflit d'intérêts.

Fait à Choisy-le-Roi, le 25 septembre 2026

Natacha EGIPPA

Directrice, fondatrice de TANY

